

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2013

---

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 1055)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CL76

présenté par  
M. Fourage, rapporteur

-----

### ARTICLE 29 QUINQUIES

A l'alinéa 7, substituer au mot :

« au »,

les mots :

« devant le ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.